

Faits marquants

Tavelure : risque de projection faible.

Fruits à pépins

Tavelure du pommier – *Venturia inaequalis*

Résultat de la modélisation, modèle Tavelure DGAL

Légende:

Nulle: aucune contamination

TL contamination de type

Angers (très léger)

L: contamination légère

AG: Assez grave

G: Grave

Projetable: stock d'ascospores projetables

Projeté: cumul des quantités projetées d'ascospores

Heure indiquée =

heure universelle (HU)

Heure d'hiver: HU + 1

Heure d'été: HU + 2

station	date	pluie	contamination			stock de spores
			durée d'humectation	projection	gravité	
77 CHEVRY-COSSIGNY	14-avr	1,5	du 14/4 15h au 15/4 7h	5,42%	L	projeté : 55,14% projetable : 5,25%
	15-avr	1,5	du 15/4 14h au 15/4 17h	5,62%	nulle	
77 COMPANS	14-avr	1,0	du 14/4 17h au 15/4 5h	4,79%	TL	projeté : 60,89% projetable : 4,94%
	15-avr	3,5	-	5,26%	nulle	
78 POISSY	14-avr	1,0	du 14/4 15h au 14/4 19h	5,02%	nulle	projeté : 58,48% projetable : 5,01%
	15-avr	0,5	du 15/4 12h au 15/04 13h	5,50%	nulle	
	16-avr	0,2	du 16/04 5h au 16/04 6h	7,74%	nulle	
91 MEREVILLE						projeté : 36,68% projetable : 13,41%
95 VILLIERS LE SEC	14-avr	1	du 14/4 16h au 14/4 21h	4,51%	nulle	projeté : 52,12% projetable : 5,11 %
	15-avr	3	-	5,46%	nulle	

Dernières données météo : **17 avril 2016 6h** (heure universelle).

Simulation par modèle ex Melchior en prenant pour hypothèse comme date de maturité des périthèces le 19 février 2016.

Les stocks de spores projetables ont été expulsés régulièrement lors des dernières pluies, sur l'ensemble des sites de la région. Des contaminations légères et très légères ont été enregistrées à Chevry-Cossigny (77) et Compans (77) le 14 avril. Les autres contaminations enregistrées sont nulles.

Des épisodes orageux avec grêle ont eu lieu sur certains secteurs de la région, les blessures occasionnées sur le feuillage peuvent augmenter le risque tavelure.

A noter : les dernières données météorologiques utilisées s'arrêtent au 17 avril 6h, des pluies éparses et localisées ont pu avoir lieu le 17 avril dans la soirée. Ces dernières ont pu engendrer des libérations de spores.

Le seuil indicatif de risque est atteint si les 3 conditions suivantes sont réalisées :

- les stades de sensibilité à la tavelure pour les pommiers sont C-C3 pour le pommier et C3-D pour le poirier.
- Projection d'ascospores.
- Humectation du feuillage suffisamment longue pour que les spores puissent germer. La vitesse de germination est dépendante de la température (voir le tableau ci-dessous).

Température moyenne	7°C	10°C	11°C	13°C	15°C	18°C
Durée d'humectation nécessaire à la contamination	18h	14h	13h	11h	9h	8h

Le stock de spores se renouvelle régulièrement. Météo France n'annonce pas de pluie pour ce début de semaine, seul un épisode pluvieux est annoncé à partir de jeudi après-midi. **Le risque de projection jusqu'à jeudi est nul à faible.**

Prochain BSV, jeudi 21 avril

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Observations : FREDON – Les Vergers de Molién

Rédaction : FREDON Ile de France : Céline GUILLEM

Comité de relecture : DRIAAF – SRAL, Chambre d'agriculture d'Ile de France et Chambre d'agriculture de Seine et Marne.

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : y.morio@cra-idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.